

Stéphane DITCHEV
secrétaire général
tel. 06 13 82 05 52
info@fmcp.org

Lundi 5 octobre 2009

ON LUI A VOLÉ LA VIE DE SON ENFANT... ET ON LUI A AUSSI VOLÉ SA MORT !

Parfois, je reçois des hommes qui viennent de découvrir qu'ils sont pères d'un enfant qui a déjà quelques années, voire plus de vingt ans, alors que cela leur avait été caché ; et aujourd'hui, je reçois un père qui vient de découvrir que son enfant est décédé depuis plusieurs années...

Ce père vient d'apprendre hier soir que Romain, son fils qu'il croyait avoir 19 ans, était déjà mort il y a plus de deux ans et demi.

Et il n'était pas au courant ! Même sans le voir depuis très longtemps, il croyait qu'il avait 19 ans. Il en avait à peine 17 quand il est mort en février 2007.

Il ne sait même pas où il repose.

La mère avait tout fait pour éliminer son mari de la vie de leur enfant dès le tout début de leur séparation. Le camion de déménagement était arrivé à la maison dès le départ au travail de ce père méritant. Elle l'avait elle-même auparavant accompagné à la gare pour être sûre qu'il s'en alla. Elle l'avait même chaleureusement embrassé sur le quai, ce qui l'avait un peu étonné... Mais, rien n'est plus beau pour un couple qui a encore de l'avenir... Il est rentré un peu plus tôt que prévu, et là, ce fut le choc de voir l'appartement déjà vide, mais le camion était encore là. Il ne restait que la poussière. Disparue sans laisser d'adresse ; disparue avec leur garçon de trois ans.

Il lui a fallu des mois pour reprendre contact avec son fils, car elle mit les pires difficultés. Même avec une décision du juge du divorce. Elle

***Permanence d'accueil à Paris :
tous les lundis, de 19 h. à 23 h.
Pour la province : 50 associations***

Chaque jeudi, à 20 h. 30
une réunion de travail ou de débat :
voir le programme.

www.fmcp.org

trouva tous les prétextes pour s'opposer à la rencontre père-fils. Rapidement, elle trouva le moyen idéal pour casser leur relation : elle l'accusa d'abus sexuel, et comme d'habitude dans le monde judiciaire, il lui fallu plusieurs années pour arriver à prouver son innocence, temps pendant lequel il a commencé à ne plus voir du tout son fils, "grâce" à des points-rencontre présentés comme la solution, alors qu'ils sont la pire horreur des séparations.

Ensuite, un autre déménagement à six cents kilomètres accentua la séparation-disparition père-fils. Tous les professionnels baissèrent les bras, comme souvent dans ce type de situations...

Toutes les demandes pour voir son enfant tombèrent dans l'oubli et l'indifférence, comme quasiment toujours pour tout le monde. Les démarches deviennent inutiles. Il ne lui restait plus qu'une photo jaunie lui rappelant des vacances passées, d'avant la séparation.

Malgré des décisions judiciaires pénales très claires sur l'innocence de son père, la mère de Romain continuait de lui dire et lui inculquer que son père lui aurait fait du mal, et continuerait à lui faire du mal en cherchant à le revoir... De fait, dans le milieu judiciaire personne n'avait dit à cet enfant que son père était innocent ; tout simplement parce que cela n'est pas prévu dans la loi. Sic.

Ce père se sentait si proche de son enfant qu'il pensait que rien ne pourrait vraiment les séparer. Mais les années passèrent. Après de multiples voyages pour chercher à le voir, en vain, le silence s'installa, un vide de vie, des souffrances extrêmes, des interrogations sur le sens de la vie...

Petit à petit, la distance s'installe en soi ; on ne croit plus en rien, et surtout pas aux institutions qui prétendent répondre aux injustices. Face à ces désarrois, on a l'impression – ou la certitude – que la société apporte les garanties pour que rien ne soit fait pour nos enfants, pour que tout soit en place pour perdre nos enfants.

On essaye d'oublier ce qu'on ne peut oublier, et qui est le plus essentiel dans la vie. On essaye de cacher son malheur qui revient en force à chaque instant. On tente de regarder la vie en face, mais le cœur n'y est pas. Le cœur souffre, et c'est indicible. Il n'y a pas de mot, il n'y a plus de mot pour exprimer ce qu'on ressent et la réalité de la disparition au loin de son enfant. Même parfois, on croit avoir fait le deuil, le deuil de son enfant, ce qui est impossible, d'autant plus qu'il est bien vivant quelque part, autre part... Mais avec le temps qui passe, les années, la distance et la distanciation, le deuil s'installe durablement.

La disparition de notre enfant – il n'y a pas de plus grand malheur – nous fait voir les choses de la vie avec amertume. Même les drames qui arrivent autour de nous sont relativisés face à notre souffrance intérieure.

C'était hier, pour ce père, un proche de sa famille avec qui il n'était pas en contact fréquent, lui dit, au détour d'une phrase presque anodine que son fils est mort il y a plus de deux ans et demi. Suivent incompréhensions, troubles et stupeurs où tout bascule, A-t-on bien entendu ? Ne nous sommes pas trompé ? Tellement ce n'est pas possible que nous ne pouvons pas l'entendre. Notre enfant est mort. Qui peut entendre cela ? Mais pis encore, ce n'était pas hier, c'était il y a plus de deux ans et demi !

Comment le comprendre ? Comment, pourquoi avoir attendu tout ce temps là ? Qui le savait ? Qui l'a caché ? Non seulement il n'avait plus de nouvelles de son fils depuis des années, on lui avait volé la vie de son fils, mais aussi on lui a caché sa mort !

Sa femme en voulait à ce père qui voulait s'occuper de son fils... Cette femme, sans doute très possessive, lui cachait tout, s'accaparant biens, meubles, argent et enfant, et a tout fait pour éliminer le père de son enfant, jusqu'à la pire des accusations qui devrait être jugée comme un crime, mais est largement tolérée... Cette personne est même allée jusqu'à lui cacher la mort de leur enfant commun. C'est vrai qu'elle en était arrivée à penser qu'il n'était plus un enfant commun... C'était son enfant à elle toute seule Elle l'a tellement possédé, cet enfant, pris en elle-même, qu'elle l'a étouffé, qu'elle l'a empêché de vivre.

Mais, ce n'est pas elle qui l'a tué. Elle l'a seulement étouffé pendant treize ans.

C'était le 26 février 2007. Un attentat attribué à Al-Quaïda a tué plusieurs français en Arabie Saoudite, dont un jeune de 17 ans. Ce grand garçon, Romain, fut gravement blessé. Il mourut le lendemain. La mère avait été épargnée, mais son nouveau mari a lui aussi succombé. On en a parlé dans les journaux. Romain était né à Paris dans le cadre du mariage ; son père est clairement identifié et figure dans tous les documents officiels ; son adresse est connue.

Même le Président de la République fit un hommage à ces français morts dans cet attentat. Peut-être a-t-il toujours en tête les prénom et nom de Romain ? Evidemment ambassade et consulat ont eu à traiter le dossier. Sans doute une cellule de crise psychologique fut-elle mise en place pour accueillir les rescapés et survivants, mais aussi les familles... sauf le père de Romain et la famille paternelle.

Beaucoup de gens ont eu le nom, une fiche, des papiers en main concernant Romain, sûrement même passeport et carte d'identité, acte de naissance et acte de décès, certificat médical, compte-rendu opératoire et circonstances détaillées de l'attentat. Et en plus articles de presse ou commentaires divers. Journaliste compris. Combien de personnes ont vu écrit le nom de Romain, c'est-à-dire le nom de son père ? Dix, vingt, cinquante, cent ?

Combien de personnes ont pensé, ont pris l'initiative de contacter la famille de Romain : en premier lieu son père : personne.

Peut-être même il est apparu dans un article de journal que le père de Romain ait pu décéder dans cet attentat ! Car il y a de temps en temps confusion inconsciente entre père de l'enfant et nouveau mari de la mère...

Personne n'a pensé au père, ignorant celui-là du décès de son propre enfant. Serait-ce parce qu'il était divorcé, et même "divorcé" de son enfant qu'il n'a pas eu droit à la connaissance, à la souffrance de constater son enfant être mort ? Il n'a pas eu à pleurer la mort de son fils. Il n'en a pas eu le droit, ni la possibilité.

Par qui même a-t-il été tué ? De quelles mains ? Dans quelles circonstances précises ? Quelles démarches ont-elles été entreprises officiellement ? Y a-t-il eu un procès ou autre ? Cela ne regarderait-il pas le père de Romain ? Comment une telle horreur est-elle possible ?

Que la mère de Romain soit encore dans un divorce non assumé, et ait bloqué toutes informations vis-à-vis du père – même si c'est inadmissible – on peut le comprendre lorsqu'on connaît les vrais divorces difficiles accompagnés de mensonges, de violences et de déchirements, Mais comment peut-on admettre que les institutions, de la mairie au Ministère des Affaires étrangères jusqu'aux plus hautes instances de l'Etat, aient pu laissé un parent dans l'ignorance du décès de son fils !

Même dans la mort, Romain n'appartiendrait-il qu'à sa mère ?

Où est la tombe de Romain ? Depuis quand ? Qui a décidé de son enterrement, de la cérémonie ? Voire même de l'aspect religieux des obsèques ? Qui, où, comment ?

Le père n'existerait lui-même plus ? N'en aurait-il plus le droit ? Devrait-il être lui aussi considéré comme mort, au titre qu'il est divorcé ?

Or, peut-être même dans la mort civile du 19^e siècle, il aurait eu droit à savoir, à connaître la mort de son fils...

Il pleure maintenant, ce père sans son enfant. Il l'a pleuré pendant ces treize années de sa vie qui lui ont été supprimées. Il ne sait où le pleurer depuis qu'il a appris hier qu'il était mort.

Stéphane Ditchev
secrétaire général FMCP

P.S.- Bien sûr, nous avons tous les éléments de cette affaire, les identités, les pièces, les documents.

Résumé :

Jean Pierre Atlas vient de m'informer qu'il vient d'apprendre hier que son fils Romain est décédé depuis deux ans et demi dans un attentat en Arabie Saoudite le 27 février à 17 ans... Bien sûr, il n'avait pas été mis au courant ! Comment est-ce possible ? Et sans doute, le ministère des Affaires étrangères avait instauré une cellule psychologique de crise pour les parents... Mais pas pour lui : il est divorcé ! Un cauchemar ! ... Stéphane Ditchev

© Copyright : Stéphane Ditchev – FMCP, 5 octobre 2009

Toute publication totale ou partielle est autorisée et libre, mais doit comporter les sources ci-dessus. Merci d'en communiquer l'information à info@fmcp.org.
